

Séminaire express

Lanceurs d'alerte, délits au travail et leurs conséquences

Groupe cible

Représentant(e)s du personnel, responsables du personnel et employé(e)s.

Objectifs du séminaire

Connaître les principes législatifs et les mesures possibles ainsi que les institutions qui fournissent un soutien en la matière.

Contenu

- Les droits et devoirs de l'employeur
 1. Les infractions contre le patrimoine
 2. Les infractions contre l'intégrité personnelle
 3. La loi fédérale contre la concurrence déloyale
- Les infractions de l'employé
 1. Les infractions contre le patrimoine
 2. La falsification documentaire
 3. Les infractions contre l'intégrité personnelle
- La responsabilité civile

Intervenant

Collaborateur/rice d'Employés Suisse

Durée

Vous fixez la durée du séminaire. En règle générale, un séminaire express dure 45 – 90 minutes (y compris séance de questions-réponses).

Date, horaires et lieu du cours

A déterminer

Frais de cours

Pour membres / non-membres

CHF 1'000